

Égypte ancienne, La vie quotidienne

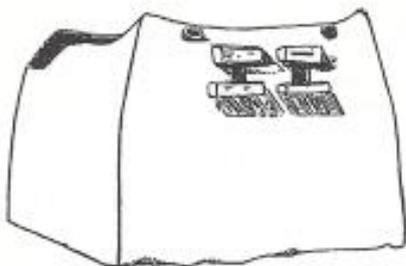
1 La Famille

La Maison ¹

Les maisons étaient généralement construites en briques et tombaient facilement en ruine. Les maisons de la première période historique (voir rubrique précédente sur l'architecture) se composaient de deux pièces successives ou d'une cour suivie d'une pièce, et il y avait une annexe à la maison et des silos où les grains étaient stockés.



Modèle réduit de maison en terre cuite de type pharaonique. Forme rectangulaire plus large à la base à murs convexes. Porte avec linteau en bois.



Deux fenêtres jumelles à linteaux haut-placés.

PREDYNASTIQUE

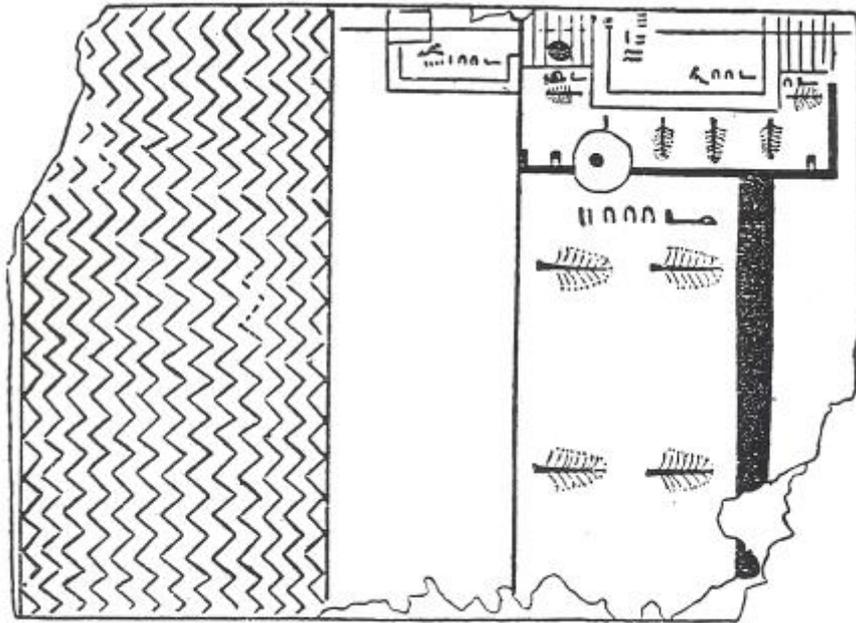
Pendant le prédynastique, les fenêtres étaient haut-placées et étroites pour se protéger du soleil, mais aussi des intrus, des voleurs, des bêtes sauvages, des serpents venimeux...

Par la suite elles devinrent plus spacieuses : les maisons de la classe moyenne se composent alors d'une cour donnant sur trois pièces avec des plafonds voûtés, deux étages et à chaque étage un escalier menant à l'étage supérieur et un escalier sur le côté de la cour. Il peut y avoir des bassins dans la cour.

Les briques s'usaient et une nouvelle maison était alors construite sur les ruines de l'ancienne.

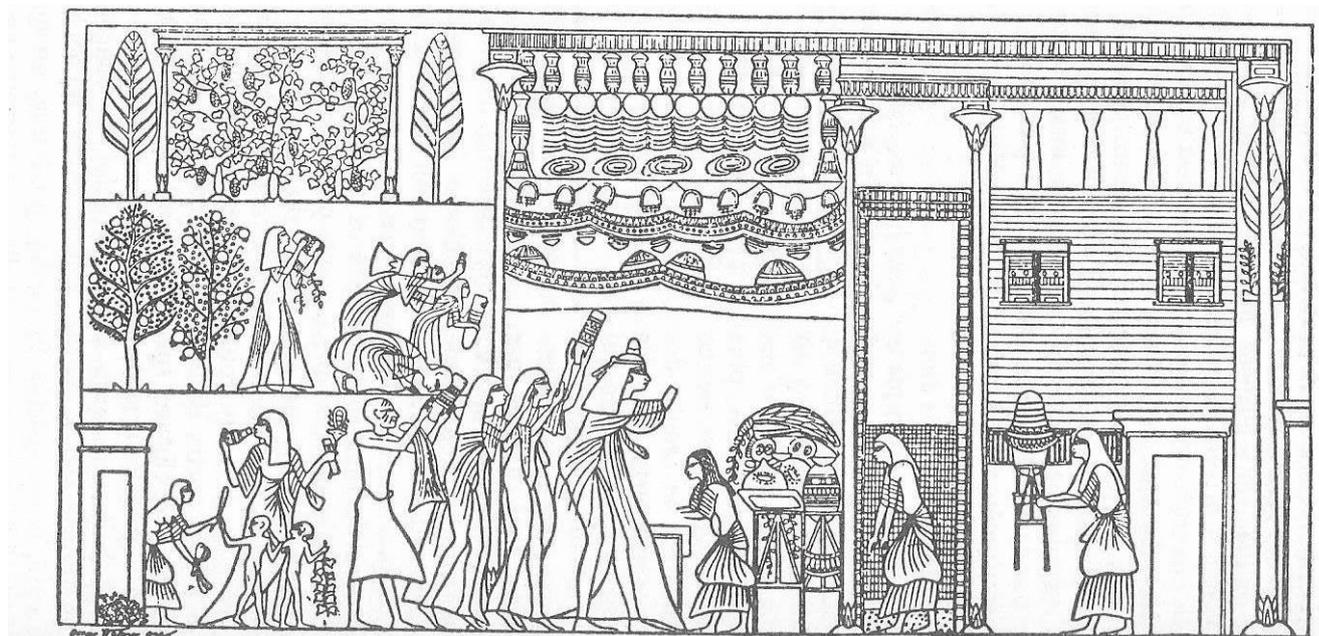
¹ Erman et Ranke, « La civilisation égyptienne », Payot.

Elles pouvaient avoir un mur de clôture. La plupart des façades des maisons étaient peintes, comme les temples, avec de la peinture fortement colorée.



Plan dressé par un architecte, avec indication des longueurs en coudées (Nouvel Empire).

Au Nouvel empire, et surtout dans la splendide cité construite par Akhenaton à Tel el Amarna, certaines demeures en briques avaient une pièce d'eau, des volières et un jardin arboré qui apportait la fraîcheur.



Maison à plusieurs étages avec son jardin (Nouvel Empire)

Les soins corporels.

Les anciens égyptiens étaient très propres et prenaient soin de leur corps aussi bien que de leurs vêtements et de leurs habitations.

Ils se lavaient plusieurs fois par jour, le matin au lever, avant et après les principaux repas.

Comme savon ils utilisaient de la cendre ou de l'argile à foulon en se servant d'une cuvette et d'un vase à bec posés sur un guéridon. Ils aseptisaient l'eau avec du natron² également utilisé pour traiter les plaies, les ulcères de toutes sortes, les fistules, les papules, les furoncles.

La classe aisée faisait appel à des barbiers, pédicures, manucures et coiffeurs.

Ces derniers tondent la barbe et les cheveux à l'aide d'une lame à multiples courbures ; Ce rasoir était rangé dans un étui de cuir, puis dans un coffret d'ébène avec des grattoirs et des ciseaux.

L'homme avait les cheveux ras et la barbe courte taillée en carré.

Pour combattre les mauvaises odeurs, ils se frictionnaient avec un onguent à base de térébenthine, d'encens et de parfums ou de graines de fenugrec.

Les femmes, assises dans un fauteuil confortable, tiennent à la main un miroir en argent poli avec un manche en ébène incrusté d'or. La coiffeuse confectionne de petites tresses ou une perruque fixée à l'aide d'une épingle en ivoire.

La Famille et l'Éducation.

La famille était le véritable noyau de la vie sociale égyptienne. Elle comprenait des parents, des enfants, des frères, des sœurs, des beaux-parents, des concubines et des serviteurs, qui étaient tous sous l'autorité du chef de famille. Seules les familles de la classe supérieure pouvaient envoyer leurs enfants à l'école.

Les enfants du pharaon reçoivent leur éducation et leur formation dans des classes du Palais Royal, tandis que d'autres enfants de la classe supérieure ont la chance d'être envoyés dans les écoles du temple, probablement vers l'âge de huit ans. Les garçons, apprennent l'étiquette, l'honnêteté, la lecture, l'écriture, le calcul, l'histoire, la géographie et la religion.

La plus ancienne mention de l'école égyptienne remonte la première période intermédiaire (environ 2200-2010 avant notre ère). On la rencontre dans la tombe du gouverneur d'Assiout, Khety Ier, qui fait écrire sur une paroi de sa

² Carbonate de sodium.

sépulture que les scribes et savants de talent acquièrent leur renommée « après être allés à l'école ».

Il existait, en Égypte ancienne, deux établissements scolaires : l'**ât sebayt**, littéralement « le lieu d'instruction », que les égyptologues désignent sous le terme générique d'« École », et le **Per ankh**, qui signifie « la maison de vie ».

Les maisons de vie sont particulièrement bien connues au Nouvel Empire (environ 1540-1080 avant notre ère). En effet, outre le fait que deux d'entre elles aient été découvertes par les archéologues sur les sites de Tell el-Amarna, la cité du très controversé pharaon Akhenaton (environ 1355-1337 avant notre ère), et au Ramesseum, le temple de millions d'années de Ramsès II (environ 1280-1215 avant notre ère), sur la rive ouest de Thèbes, les textes administratifs et biographiques, ainsi que les titres de certains fonctionnaires, y font allusion à maintes reprises.

Si l'on se réfère aux textes conservés et aux découvertes archéologiques faites à Tell el-Amarna et sur la rive ouest de Thèbes, au Ramesseum, les maisons de vie étaient administrativement et architecturalement intégrées à un temple d'importance et accueillaient les enfants des dignitaires mais également des fonctionnaires de ces temples ; en somme la progéniture des élites destinées à des professions intellectuelles dans des disciplines pointues comme la médecine humaine et animale, l'astronomie, la théologie, l'architecture, la diplomatie, les géomètres et les interprètes indispensables aux échanges et négociations avec les pays étrangers (Mésopotamiens, Hittites, Nubiens, Ethiopiens, Perses...). L'écriture utilisée en diplomatie était l'écriture cunéiforme.

D'ailleurs, plusieurs maisons de vie développèrent des spécialités plus particulières dans certains domaines et devinrent ainsi des pôles de référence à travers le pays. Ainsi, la maison de vie de Saïs, et, dans une moindre mesure, celles d'Abydos et de Tell Basta, étaient-elles réputées pour former les meilleurs médecins du pays. À Héliopolis, en revanche, elle formait les scribes chargés de prospector les carrières et les artisans décorateurs.

Le champ de compétence de ces lieux d'enseignement ne se limitait pas uniquement à l'instruction s'adressant aux écoliers et étudiants. Certaines maisons de Vie constituaient de véritables pôles de savoir et de transmission de connaissances, avec une bibliothèque à l'attention de leurs usagers, ainsi que des annexes dédiées au recopiage par les scribes de papyrus traitant des sciences sacrées comme la théologie, l'hymnologie, la magie, la médecine ou encore l'astronomie.

Étant donné que l'apprentissage de l'écrit constituait un module obligatoire et majeur de l'instruction scolaire, on peut raisonnablement penser, comme nous l'avons écrit plus haut, que les enfants commençaient leur éducation vers l'âge de huit ans.

Ils commençaient par écrire en copiant des signes hiératiques sur des ostraca (morceaux de terre cuite ou de poteries).



Ostracon provenant de la maison de vie du Ramesseum. L'écolier s'est entraîné à graver plus ou moins habilement le signe « neb » qui représente une corbeille sans anse sur plusieurs lignes.

Le papyrus revient trop cher à produire pour le gaspiller. L'écriture des hiéroglyphes ne vient qu'après complète maîtrise des signes hiératiques, pour ce faire les enfants recopient des ouvrages littéraires classiques et font des dictées, apprennent à lire, à écrire, à compter.

Le programme comprend aussi des récitations, des résolutions de problèmes mathématiques, de la géométrie, additions, soustractions, divisions, multiplications, arithmétique, racine carrée, médecine, astronomie, astrologie, sport et morale...

Seuls les fils de prêtres, architectes, médecins et scribes apprennent les hiéroglyphes, bénéficient d'une formation approfondie dans les domaines de la religion, les lois, l'astronomie, les mathématiques, la mécanique et la médecine. Ils forment les cadres supérieurs : scribes royaux, géomètres et arpenteurs, ingénieurs-architectes, prêtres, médecins...

La discipline n'était pas absente des salles de classe bien au contraire.

L'Enseignement est basé sur l'humilité et le respect de l'ordre établi. Le maître commence toute leçon en disant : « *sois attentif et écoute mon discours n'oublie rien de ce que je dis* »

Un autre : « *on apprend la danse à un singe, on dresse les chevaux, on capture un faucon par les ailes, je finirai bien par faire de toi un homme, vilain garçon* ».

L'argument le plus souvent employé pour faire obéir un enfant est le châtiment corporel : le maître disait :

« *Un enfant porte son oreille sur le dos, il faut le battre pour qu'il entende ! (et obéisse).* »

Quand les coups ne suffisent pas à faire entendre raison à l'élève on l'attache à un piquet de bois ou on l'oblige à écrire jusqu'à ce qu'il surpasse les autres élèves.

L'éducation physique des élèves était plutôt réservée à une certaine élite qui excluait la progéniture des fonctionnaires.

La Femme

Jean-François Champollion écrivait : « *On peut apprécier le degré de civilisation des peuples d'après l'état plus ou moins supportable des femmes dans l'organisation sociale* » ; il avait constaté que les femmes, dans la civilisation pharaonique, occupaient une place majeure, à la différence de la plupart des sociétés anciennes et modernes, y compris la Grèce, où la fameuse démocratie les reléguait à un rang obscur et inférieur.

Elles se mariaient souvent avec l'homme de leur choix, disposaient à leur gré de leurs avoirs et témoignaient d'une grande tendresse à l'égard de leur mari et de leurs enfants.

Sur de nombreuses représentations picturales les époux sont assis l'un à côté de l'autre, nous voyons la femme, comme nous l'avons déjà dit, entourant le dos de son mari avec son bras comme preuve de son amour. S'il va chasser des oiseaux sauvages dans les marais, elle l'accompagne dans le bateau de pêche avec sa fille et son chat.

Dans divers aspects de la vie quotidienne, les femmes accompagnent leur mari lorsqu'elles visitent un chantier, surveillent les fabricants tout en travaillant, assistent au recensement du bétail et supervisent les récolteuses dans les champs.

Tandis qu'en Grèce antique, berceau de la démocratie, les femmes valent moins qu'un esclave - puisqu'elles ne peuvent jamais accéder au statut de citoyen - et

restent d'éternelles mineures, les Égyptiennes, elles, possèdent des biens, gèrent leur patrimoine au même titre que les hommes, dirigent des entreprises, exercent la médecine, participent aux récoltes, sont tisserandes, brasseuses ou scribes dans l'administration. Elles occupent de surcroît des fonctions spirituelles élevées, Pharaons, diplomates, grandes prêtresses comme les adoratrices d'Amon, et accèdent à des postes de hauts fonctionnaires, jusqu'à celui de vizir. Les différences de compétence ou de salaire entre hommes et femmes n'ont pas lieu d'être ; l'éducation des filles vaut celle des garçons et la naissance d'une fille est accueillie de la même manière que celle d'un garçon.

Nombreuses se sont spécialisées en physique, mathématiques et architecture. La célèbre Cléopâtre était polyglotte (elle maîtrisait cinq langues !), experte en mathématiques et en chimie, elle savait confectionner des remèdes et des poisons. On comprend qu'elle ait séduit les hommes les plus puissants de l'époque : Jules César et Marc-Antoine ; l'histoire ne dit pas s'ils faisaient en sa présence un réel complexe d'infériorité. En tout cas l'imperator victorieux Auguste-Octave ne tenta pas de la séduire, ni de se confronter à elle !

La femme égyptienne est protégée par la loi. ³

En se mariant, les femmes conservent leur nom - au plus ajoute-t-on "épouse de X". Elles gardent leurs biens propres, qu'elles administrent à leur guise, même s'il peut aussi exister un contrat de mariage. Elles peuvent divorcer, intenter un procès pour récupérer tous les biens du ménage et gagner ce procès, puis se remarier. Si le divorce intervient sur l'initiative du mari, ce dernier devra céder une partie des biens communs à son épouse ; si c'est la femme qui prend l'initiative, elle est tenue à la même obligation, mais dans une moindre mesure.



Ci-dessus, la première femme médecin connue au monde est **Péséshèt** qui a exercé dès la IV^e dynastie de l'Ancien Empire (entre -2670 et -2450). Elle était

³ Jacq Christian, « Ces femmes qui ont fait l'Égypte », Éditions XO.

également directrice des prêtresses et devait à ce titre soigner les femmes de cour et la famille du pharaon, former les sages-femmes et se charger des funérailles des hauts dignitaires. Elle endossait donc des responsabilités très élevées et sacrées dans la société égyptienne.

Toutefois, un scribe du Nouvel Empire conseille à un jeune marié, avec une insistance qui laisse penser que les abus n'étaient pas rares :

"Si tu es sage, garde ta maison, aime ta femme sans mélange, nourris-la convenablement, habille-la bien. Caresse-la et remplis ses désirs. Ne sois pas brutal, tu obtiendras bien plus d'elle par les égards que par la violence. Si tu la repousses, ton ménage ira à vau-l'eau. Ouvre-lui tes bras, appelle-la ; témoigne-lui ton amour."

Même si, contrairement aux Égyptiens du peuple, le pharaon pouvait avoir plusieurs femmes, la "grande épouse" du roi - qui peut être sa sœur ou sa fille (Akhenaton par exemple, comme nous l'avons relaté dans un précédent article) - reste sa conseillère et participe à la gestion des harems.

Ainsi de nombreuses femmes ont-elles dirigé l'Égypte aux côtés de leur royal époux, possédant un pouvoir considérable.

C'est le cas de la reine Tyi, mère d'Akhenaton, nous l'avons vu, qui initie sa belle-fille, Néfertiti, au monothéisme et aux arcanes du pouvoir.

Mère vénérée du pharaon, Tyi était, aux côtés de son époux, Amenhotep III, un fameux ministre doué d'une grande finesse diplomatique pour gérer les affaires étrangères. Et quand son époux a commencé à décliner physiquement, c'est elle qui a pris le relais à la tête du royaume !

Aussi patriarcale et hiérarchisée fût-elle, l'Égypte de l'antiquité laissait les femmes vivre leurs vies dans de nombreux domaines. Appuyé sur une économie prospère, le pays avait les coudées franches pour pourvoir au bien-être et à la dignité de ses sujets, y compris les femmes - si ce n'est à égalité, du moins davantage que dans d'autres civilisations antiques.

Pour résumer la dualité du statut des Égyptiennes d'avant notre ère, entre devoir et autonomie, entre soumission et liberté, l'égyptologue Christiane Desroches Noblecourt ⁴ remarque qu'elle est :

⁴ Desroches Noblecourt Christiane, « Toutankhamon », Hachette.

"...la mère que l'on respecte avant tout, la femme sujette à une stricte loi morale, mais dotée d'une grande liberté d'expression, de plus sa capacité juridique est entière, son étonnante indépendance financière, l'impact de sa personnalité dans la vie familiale et elle détient la gestion des biens communs et de ses biens propres."

La littérature de l'époque a beau aussi dépeindre des femmes frivoles, capricieuses ou peu fiables, les Égyptiennes de l'antiquité bénéficient d'une situation qu'on ne retrouve que chez peu de civilisations. Si les femmes du peuple peuvent disposer de leur personne et se faire une place dans la société, c'est avant tout parce que la loi les considère en égales de leurs contemporains mâles et que leurs droits sont défendus devant les tribunaux au même titre que ceux des hommes.

Elles étaient protégées par la loi :

Les papyrus araméens d'Éléphantine en témoignent, en racontant la vie d'une certaine Mibtahyah, née vers -475 :

"Mariée à quinze ans avec un juif d'Éléphantine, son père la dote d'une maison et d'un terrain. Veuve sans enfant treize ans plus tard, elle devient propriétaire d'une seconde maison que lui donne son père. Remariée à un Égyptien, elle divorce en -440. Elle garde les maisons, selon le contrat de mariage, et intente un procès qu'elle gagne pour récupérer les autres biens du ménage. Elle épouse un autre Égyptien, qui la laisse veuve avec deux fils vers -420, elle meurt dix ans plus tard."

Enfin, comme les rois, les reines eurent un endroit réservé pour leur nécropole⁵. C'est à la reine-pharaon, Hatchepsout, que l'on doit le choix de « la vallée des rois » comme demeure d'éternité des pharaons du nouvel Empire, et c'est la femme de Ramsès I, la reine Sat-Râ, qui inaugura une nouvelle nécropole de la rive ouest de Thèbes, connue sous le nom de « vallée des reines ». Les Grandes épouses royales de la XIXème et de la XXème dynastie l'adoptèrent. Malheureusement cette vallée fut pillée et fortement dégradée par les premiers chrétiens qui, suivant l'Édit de l'empereur Théodose (lire un article précédent) se sont acharnés à détruire toutes les manifestations du polythéisme païen !

⁵ Jacq Christian, « Ces femmes qui ont fait l'Égypte », Éditions XO.

La sexualité.

Le sexe n'était pas tabou !

À partir de 1470 avant J.-C., une cérémonie de l'ivresse, célébrée tous les ans dans l'Égypte pharaonique, était destinée au... salut de l'humanité.

On se soûle sans retenue, puis on défile en ville en chantant et en dansant. Il est même permis de se livrer à quelques débauches sexuelles, avant de s'en retourner le lendemain à la vie ordinaire.

Betsy Bryan, une archéologue de la Johns Hopkins University, a découvert des traces de ce rituel bien singulier gravées sur une colonne d'un temple de Louxor. Certaines des inscriptions accompagnant les gravures évoquaient le fait de « patauger dans les marécages », une expression désignant en ancien égyptien les relations sexuelles.

Contrairement à aujourd'hui, où faire l'amour n'est pas forcément relié à une fonction reproductive, les Égyptiens eux avaient une saison amoureuse consacrée pendant laquelle le sexe était intimement lié à la fertilité. Les égyptologues ont pu estimer que cette période de reproduction était située en été, entre juillet et août, correspondant à la saison fertile où le Nil était en cru, alors qu'il faisait plus de 40 degrés.

On connaît également leur moyen de contraception : de la bouse de crocodile mélangée à du miel. Ce contraceptif ayant des propriétés acides qui, associé au miel qui est antiseptique, était reconnu comme ayant la capacité de stériliser la semence mâle. Les femmes l'inséraient dans le fond du vagin, bloquant ainsi le col de l'utérus.

Une variante consistait à broyer des épines d'acacia mélangées à du miel et à des dattes. C'étaient les spermicides de l'époque !

Des boules de cuivre ont également été retrouvées dans l'utérus de certaines momies, matière que nous utilisons également aujourd'hui comme contraceptif dans le cas du stérilet.

Suite à la découverte d'un papyrus pornographique, les historiens ont été étonnés de voir pas moins de douze positions sexuelles saugrenues. Il y aurait une « fumigation vaginale » où on voit une femme se parfumer le pubis, des représentations de pénis bien plus grand que la norme et des positions quasi impossibles sinon pour des gymnastes accomplis !



De plus, pendant l'acte, les hommes tiennent quasiment toutes les femmes par leurs cheveux qui étaient, paraît-il, un fort stimulant érotique !

Femmes de pouvoir

L'Empire égyptien doit sa longévité et son rayonnement à la place des femmes dans la société.

Pour l'égyptologue Philip Kayne, la répartition pragmatique du pouvoir au sein du couple royal fut un gage de stabilité et de bonne gouvernance :

"Le trône d'Égypte était une affaire de famille homme-femme, dirigée par un tandem bicéphale, souvent fusionnel ou chacun jouait une partition conjointe, une main droite et une main gauche qui appartenait à un même corps".

Même si, contrairement aux gens du peuple, le pharaon pouvait avoir plusieurs femmes, la "grande épouse" du roi - qui peut être sa sœur ou sa fille - reste sa conseillère et participe à la gestion des harems. Ainsi de nombreuses femmes ont-elles dirigé l'Égypte avec leur royal époux, possédant donc un pouvoir considérable.

La spiritualité aussi était placée sous le signe de l'égalité des sexes, jusqu'à la complémentarité sous le règne des légendaires Akhenaton et Néfertiti.

"C'est elle qui faisait la prière du soir au soleil couchant. Comme les textes en témoignent : Jamais Râ ne se couchait avant que Néfertiti ne l'ai salué".

Néfertiti était avec Akhenaton davantage qu'un couple, mais un vrai tandem qui a fonctionné de façon convaincante pendant dix-sept ans. Akhenaton n'aurait jamais pu mener à bien sa révolution monothéiste, politique et artistique sans le soutien de son épouse. À eux deux, ils accomplissent une formidable révolution des idées, des arts et de la religion, bouleversent les codes de la spiritualité, mais aussi du comportement social et de la bienséance puisque la nudité royale n'est

plus un tabou. Le couple montre aussi sa proximité sentimentale et l'amour prodigué à leurs enfants. De fait, les bas-reliefs et les fresques de l'époque représentent souvent les souverains en amoureux ou en famille, avec les enfants qui embrassent leurs parents.



Derrière le duo composé par Néfertiti et Akhenaton, il y a une autre femme : la reine Tyi, mère d'Akhenaton, qui initie sa belle-fille au monothéisme et aux arcanes du pouvoir.

Fille de pharaon, Hatchepsout, tout d'abord régente de son neveu, occupe le pouvoir après plusieurs décès dans son entourage - une sorte de "coup d'État" en douceur. Sur les fresques et bas-reliefs elle est représentée avec tous les attributs du pharaon, à commencer par le pagne et la barbe postiche. Son apparence est si semblable à celle des pharaons hommes qu'elle fait naître le doute : et si d'autres souverains habillés en hommes avaient, en réalité, été des femmes ?



Hatchepsout portant la barbe du roi (musée du Caire).

Le mariage.

Selon les papyrus de Londres et de Turin, les jeunes gens jouissaient d'une grande liberté. Ils faisaient même preuve d'un certain romantisme, ainsi un garçon écrit-il après avoir remarqué une jeune beauté :

« Noire est sa chevelure, plus que le noir de la nuit, plus que les baies du prunellier. Rouges sont ses lèvres, plus que les grains du jaspe rouge, plus que les dattes mûres. Ses deux seins sont bien plantés sur sa poitrine... »

Un autre désespère :

« Sept jours aujourd'hui que je n'ai pas vu ma sœur, la langueur a pénétré en moi. Je deviens engourdi dans ma chair. Mon corps ne se connaît plus lui-même... »

Une jeune fille confesse :

« Mon frère a troublé mon cœur avec sa voix...Je ne puis me rendre chez lui...s'il pouvait envoyer un message à ma mère ! »

Et une autre déclare :

« Je cours vers mon frère et je le flaire devant ses compagnons »

À partir de la XVIIIème dynastie les mots « frère et sœur » sont employés dans le sens d'une affection profonde sans aucune connotation de lien de parenté. Cependant, nous avons vu dans les chapitres sur les dynasties, qu'un frère pouvait épouser sa sœur et un pharaon sa sœur, sa fille ou/et sa mère (Akhenaton) !

La littérature de l'époque n'est pas toujours tendre pour la femme égyptienne qui est souvent décrite comme :

« Frivole, coquette et capricieuse, incapable de garder un secret, menteuse, vindicative et naturellement infidèle » !!!

Par contre, l'homme est fidèle, affectueux, dévoué et raisonnable...

L'homme avait le droit d'introduire des concubines dans la maison, il y eut donc des cas de polygamie, mais peu nombreux. Le mari avait le droit de battre sa femme et ses enfants...mais sans abuser !

Chez les gens aisés les époux faisaient chambre à part.

Sur les peintures et les bas-reliefs, la femme est représentée allongée sur un lit, vêtue d'une robe transparente, ou bien elle est assise occupée à sa toilette avec l'aide d'une servante. Les ustensiles de toilette et un escabeau sont rangés sous le lit. La poutre du toit est soutenue par des colonnettes papyriformes. La chambre du mari était meublée comme celle de l'épouse, des coffres contenaient les vêtements.

Il existait un mariage civil, suivi d'un mariage religieux.

Lors du mariage civil, les futurs époux se présentaient devant un fonctionnaire qui prenait leurs noms et enregistrait l'avoir conjugal. Un ostracon de Thèbes précise que le mari apporte les deux tiers et la femme seulement un tiers. En cas de décès, le survivant a l'usufruit du tout, mais ne peut disposer que de la part qu'il a apportée lui-même.

Puis, les mariés entraient dans le temple du dieu de la cité, offraient un sacrifice et recevaient une bénédiction.

Si le peuple était vêtu d'un simple pagne et marchait pieds-nus, il en est tout autrement de la classe aisée.

Dans les réceptions et banquets le costume comprend une chemise très fine et par-dessus une robe blanche, plissée et transparente. La femme noue une bretelle de la robe sur le sein gauche et découvre le sein droit, les manches ornées de franges laissent les avant-bras découverts, ce qui permet d'admirer les mains et les poignets chargés de bagues et de bracelets.

La perruque frisée couvre le dos et les épaules. Un diadème de turquoise, de lapis-lazuli et d'or étincelle dans les cheveux.

Sur la chevelure un cône de pommade parfumée, porté aussi bien par les femmes que par les hommes, tient en équilibre, peut-être maintenu par une épingle.

L'enfant.

Le taux de mortalité est très élevé chez les femmes en couche et chez les nouveau-nés, quel que soit le milieu social.

Le nom des enfants est choisi dès sa naissance, soit par les prêtres en fonction de son horoscope ou par les parents. Ils peuvent être très courts, une syllabe, ou au contraire constituer une phrase entière par exemple : Djed Ptah louf Ankh : Ptah dit qu'il vivra. Le nom des enfants peut être aussi un nom commun Nekhti le fort, Nefer le parfait.

Ou bien les parents peuvent choisir de mettre l'enfant sous la protection d'un Dieu en particulier, par exemple, si les parents veulent placer l'enfant sous la protection du Dieu Hor ils l'appelleront Hori, si Amon est le Dieu choisi ce sera Ameni.

Le bébé restait auprès de sa mère qui le portait contre sa poitrine dans une poche en lin accrochée à son cou qui lui laissait les mains libres.

Le désir d'avoir un garçon était universel : le rôle d'un fils était de faire vivre le nom de son père, de l'inhumer et de veiller à l'entretien de sa tombe.

La vie des enfants n'était pas la même suivant leurs origine :

- Ceux issus de famille riche étaient nourris par des nourrices et allaient à l'école dès l'âge de quatre ans (ou huit ?), le reste de leur temps ils le passent à jouer. Pour leur entrée à l'école on fournit au garçon un pagne et une ceinture, aux filles une robe.
- Pour les enfants issus de familles d'artisans, la vie n'est pas la même. Les quatre premières années de leur vie ils restent avec leur mère qui les nourrit au sein, ils vivent nus et dehors. Ils sont nourris de tiges de papyrus, de racines crues ou bouillies et de poisson bouilli.

À partir de quatre ans, c'est le début du travail : les garçons vont aider leur père ; au début ils n'effectuent que des petits travaux qui deviendront de plus en plus difficiles au fur et à mesure de leur croissance.

Les filles apprennent très tôt à tisser, préparer les huiles, tresser les paniers, broyer les grains...

Les enfants pauvres n'ont pas beaucoup de temps pour jouer, cependant ils partagent les fêtes avec les adultes.

Le système judiciaire et la Maât.

L'Égypte a été la première à développer un système juridique individualiste. Ce système, dès -3000, est presque aussi évolué que celui des Romains en -300 et -200.

Le principe de la Maât ⁶, né à la fin du IV^e millénaire dans la vallée du Nil, a non seulement nourri le droit égyptien mais a favorisé l'affinement du concept de justice dans sa dualité et a permis d'encadrer les inégalités structurelles dans l'antiquité pharaonique.

La Maât, enseignée par les prêtres, qui étaient considérés comme des philosophes par les Grecs, a nécessairement influencé, les conceptions abouties de la justice et du droit chez Aristote, puis chez Cicéron.

Maât, fille de Rê, le Soleil créateur, préside à l'ordre social consubstantiellement tributaire de l'ordonnement du cosmos. Sa présence parmi les hommes est une garantie à la fois de l'équilibre cosmique résultant du bon fonctionnement de l'univers céleste et de l'harmonie sociale.

La Maât est une véritable philosophie du « vivre ensemble » résultant à la fois d'une justice universelle inspirant le politico-religieux et d'une justice particulière régissant les rapports sociojuridiques et économiques qui a totalement imprégné les structures et le fonctionnement de l'État pharaonique et jusqu'aux règles gouvernant la société tout entière.

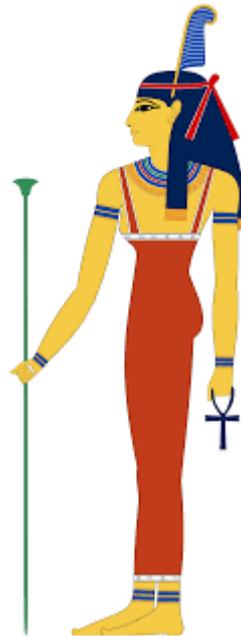
Notre connaissance du droit égyptien repose essentiellement sur des documents de la pratique, rares pour l'époque ancienne, mais abondants avec les papyrus démotiques, surtout après le Ve siècle avant J.-C. Des récits, des documents figurés, des « livres de sagesse » permettent aussi de restituer certains aspects de la vie juridique. La rareté des documents juridiques, l'insuffisante précision des autres sources d'information ne permettent pas cependant pas de restituer avec rigueur le droit égyptien et l'on n'aperçoit, souvent de façon imparfaite, que le fonctionnement des structures sociales et de la vie familiale.

Pour Bernadette Menu :

La Maât est un principe de vie dont le roi est le garant au moyen à la fois de ses actes de gouvernement et de la stricte observance des rituels. Elle est un principe dynamique qui préside au bon déroulement et au renouvellement des cycles vitaux. Si Maât est à la fois une déesse et un principe, c'est-à-dire une force, c'est à la force de vie qu'il faut l'identifier, force de vie qui ne peut s'épanouir que dans un monde – qu'il soit céleste ou terrestre – guidé par l'ordre que seule une organisation puissante comme la monarchie pharaonique peut faire advenir, conserver et développer mais dans un souci permanent de la mesure.

⁶ Menu Bernadette, « Maât, ordre social et inégalités dans l'Égypte ancienne, de l'apport égyptien au concept gréco-romain de justice », Droits et Culture.

Maât est un principe qui se situe très au-dessus des autres principes. Elle est le principe d'ordre et de vie qui conditionne la stabilité du monde. Elle est la Vie ! D'ailleurs lorsqu'elle est représentée sous la forme d'une figure féminine, celle-ci tient souvent dans la main l'ankh qui en est le symbole, figure ci-dessous.



La Vie ne peut toutefois se perpétuer que grâce à des principes d'ordre que seul un pouvoir politique fort peut mettre en œuvre et maintenir : le pharaon est investi de cette charge écrasante. Là nous rejoignons le thème des Lamentations d'Ipouour :

« ...Si le roi faillit à ce devoir essentiel, le désordre s'installe et la vie quitte le monde ; les jeunes gens perdent le goût de vivre et les femmes ne conçoivent plus ».

On peut cependant affirmer que le système judiciaire comportait une large variété de sanctions susceptibles d'être infligées aux malfaiteurs. Appliquée seulement dans les cas les plus graves, la peine capitale, par empalement, crémation, décapitation ou suicide forcé, était prononcée uniquement par pharaon.

La *damnatio memoriae* était aussi prononcée par le pharaon, le plus souvent contre des prédécesseurs. Hatchepsout et Akhenaton en furent les victimes les plus célèbres !

Dans les cas les moins graves, les peines, cumulables, pouvaient être la réquisition forcée de travail ou des biens du condamné, la privation de son nom ou de ses droits funéraires, l'emprisonnement, le bannissement ou encore les châtiments corporels, généralement cent coups de bâton ou la mutilation du nez ou des oreilles.

Esclaves et serviteurs.

Les « **chemsou** » étaient des serviteurs libres qui accompagnaient leur maître dans ses sorties.

Ils portaient ses sandales, balayaient le sol, déroulaient une natte et lui remettaient un bâton de commandement. Ils discutaient avec leur maître et pouvaient lui donner des conseils. Ils étaient libres de rester avec lui ou de partir.

Les « **eubaou** » étaient des échansons et officiers de bouche, également conseillers, ils accompagnaient leur maître dans toutes les grandes manifestations.

Les « **hemou ou bekou** » étaient de vrais esclaves, presque toujours d'origine étrangère.

Un papyrus mentionne le cas du valeureux Ahmosé qui avait récolté, au cours de ses campagnes militaires : dix-neuf esclaves, dix femmes et neuf hommes !

Le maître pouvait louer ou vendre son esclave pour un prix fort élevé. Il pouvait aussi lui administrer une double ou triple bastonnade !

Cependant, un esclave avait la possibilité, suivant son comportement, de recouvrer sa liberté et de se fondre dans la masse de la population.